



PARC NATUREL  
PERIURBAIN



JORAT  
PARC NATUREL

« Parc naturel du Jorat : Dynamique naturelle et forte fréquentation – enjeux et gestion »

Zollikofen, Groupe de travail Biodiversité en forêt,  
21.04.2026

Melanie Annen, cheffe de projet Nature et Monitoring

# LE JORAT, ENTRE VILLE ET CAMPAGNE



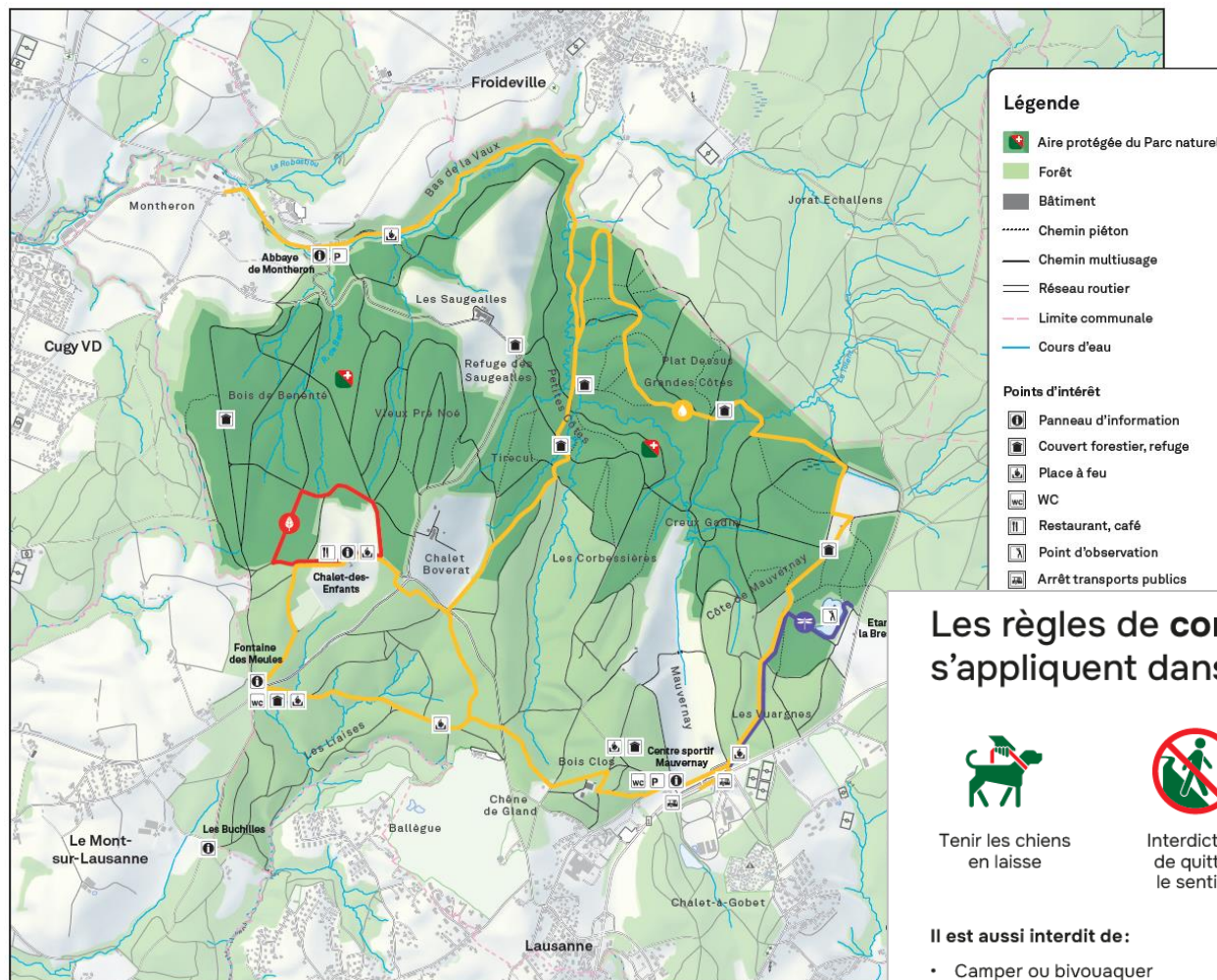
PARC NATUREL  
PERIURBAIN



# LE PARC NATUREL DU JORAT



PARC NATUREL  
PÉRIURBAIN



- Premier Parc naturel périurbain de Suisse romande (2021)
- Aire protégée de 4.4 km<sup>2</sup>
- Zone de transition de 4.9 km<sup>2</sup>
- Propriétés publiques de Lausanne

## Les règles de comportement suivantes s'appliquent dans l'aire protégée



Tenir les chiens en laisse



Interdiction de quitter le sentier



Interdiction de cueillir des champignons



Feux interdits



Interdiction de cueillir des plantes

### Il est aussi interdit de :

- Camper ou bivouaquer
- Faire du vélo ou du cheval hors des sentiers autorisés
- Chasser et pêcher
- Utiliser des drones

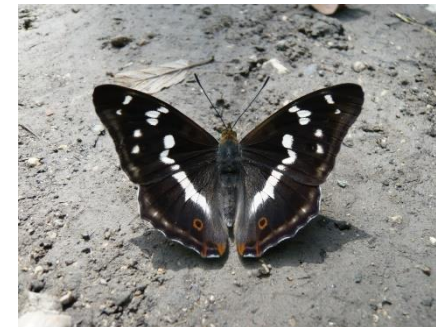
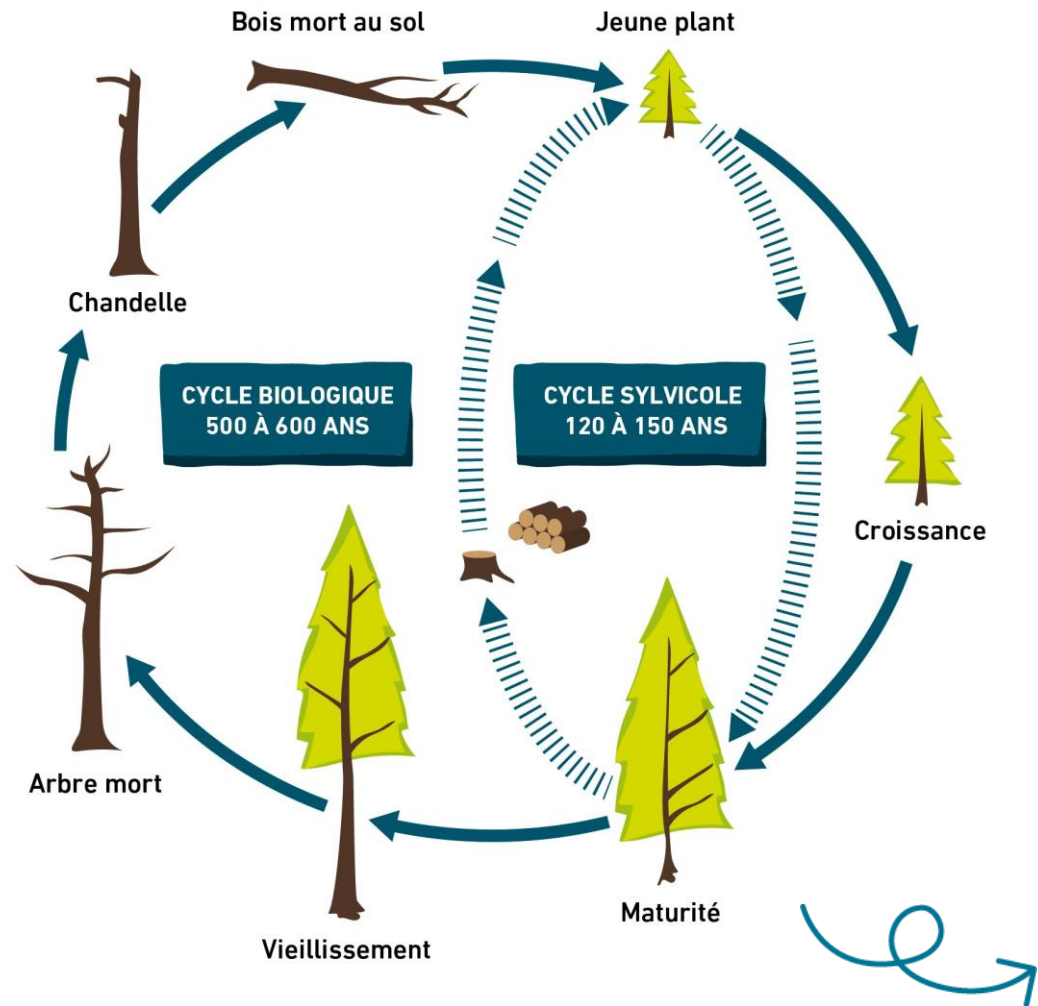
#### Bases légales

- Décision de classement de la zone centrale du Parc naturel du Jorat du 5 janvier 2021.
- Règlement cantonal du 29.06.2005 sur les réserves de faune.
- Ordonnance sur les parcs d'importance nationale du 7 novembre 2007.

# LES MISSIONS DU PARC NATUREL



# AUGMENTER ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



4.4 km<sup>2</sup> de forêt en réserve pour 25% des espèces forestières dépendantes du bois mort

# ACCUEIL - SUIVI PAR ÉCO-COMPTEURS

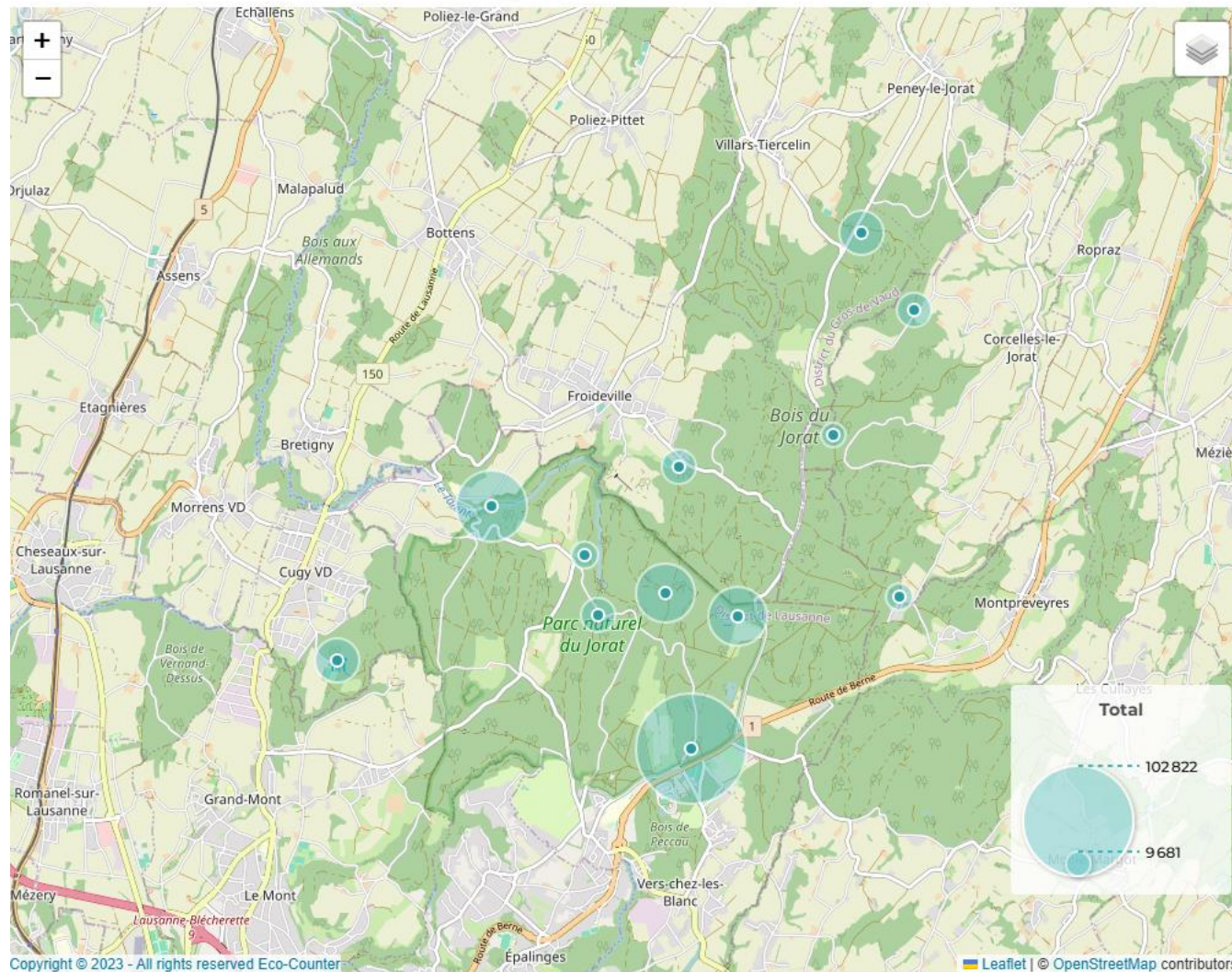


PARC NATUREL  
PERIURBAIN



Nombre total de passages

1 janvier 2023 - 31 décembre 2023



523'176 passages en 2021

450'904 passages en 2022

418'058 passages en 2023

432'728 passages en 2024

201'568 passages au 30.06.2025

# COMMENT CONCILIER PRÉSERVATION DE LA NATURE ET FORTE FRÉQUENTATION ANTHROPIQUE ?



PARC NATUREL  
PERIURBAIN



# PARTENAIRES ACADÉMIQUES



PARC NATUREL  
PERURBAIN



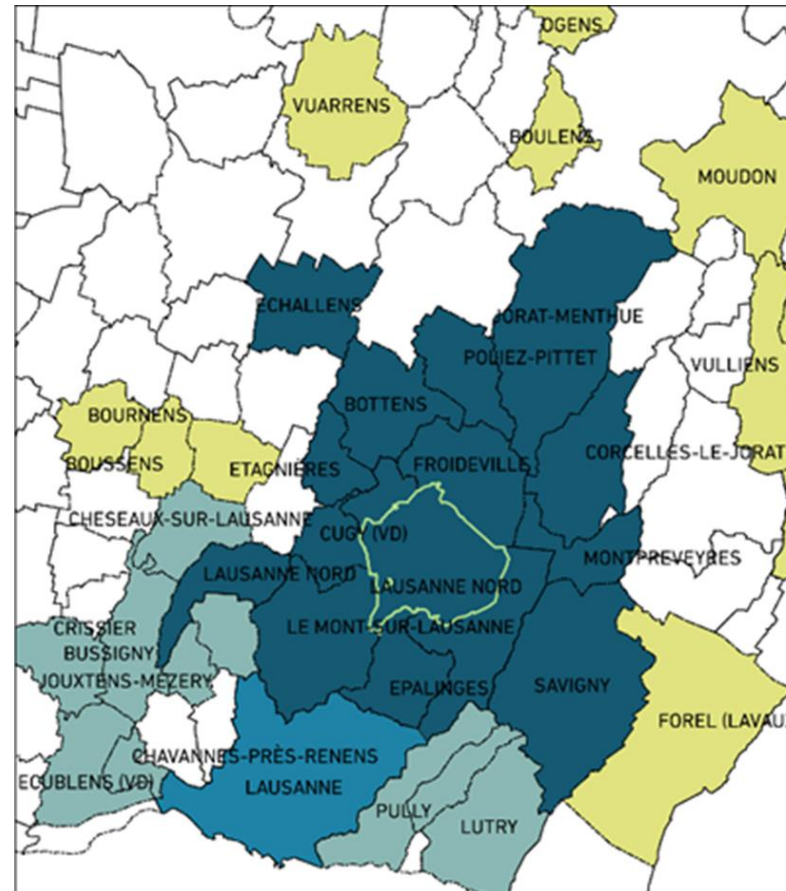
- ➔ 2017: Commission scientifique (concept de monitoring)
- ➔ 2022 : Convention avec l'Université de Lausanne
- ➔ 2025 : Convention avec la Haute école pédagogique du canton de Vaud



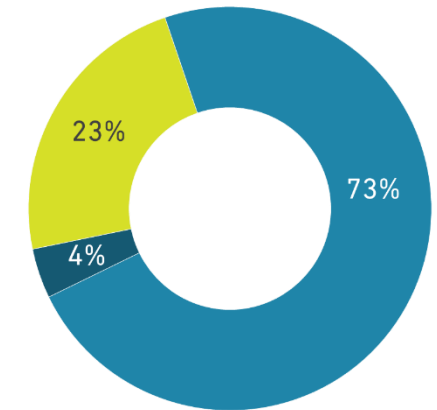
# ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE



- 73% des répondant.e.s viennent des communes du Jorat et de Lausanne
- Moitié hommes, moitié femmes
- 48% des personnes sondées sont des habitué.e.s, venant au moins une fois par semaine toute l'année.  
38% sont des régulier.ère.s, venant au moins une fois par mois toute l'année.



Types d'usager.ère.s



■ Cavalier.ère.s ■ Cyclistes ■ Piéton.ne.s

# UN ENTRETIEN DIFFÉRENCIÉ DE L'AIRE PROTÉGÉE EN COLLABORATION AVEC SPADOM

- Le fauchage des bords de chemins n'est pas automatique. Une cartographie des travaux est réalisée chaque année. Idem pour les élagages et le curage des fossés de drainage.
- Contrôle sécuritaire à 30 m de part et d'autre des chemins réalisé 2x/an. Les interventions et observations sont consignées et géolocalisées. En cas d'abattage, l'arbre est laissé sur place.
- Création d'arbres chandelles par des entreprises privées.



# RECHERCHE ET GESTION – QUELS LIENS ?

- Commission scientifique et concept de monitoring
- Collaboration avec les milieux académiques et les autorités locales
- Utilité des données récoltées pour la gestion d'un territoire





Merci de  
votre  
attention!

**JORAT PARC NATUREL**  
Route des Corbessières 4  
1000 Lausanne 25  
021 903 09 30  
[www.jorat.org](http://www.jorat.org)